

Le Monétier les Bains

N°29 - Mai-Août 2017



Édito

L'été est la saison des récoltes, ici dans les Hautes-Alpes, comme partout en France. Pourtant, cette année, la récolte dans les Hautes-Alpes est aussi celle du travail fourni, des dossiers travaillés et défendus.

Ainsi, le contrat station préparé par les élus régionaux dès leur élection conduit aujourd'hui à la mise à disposition de 50 millions d'euros d'aide aux stations de montagne de la Région Provence Alpes Côte d'Azur sur 4 ans. 10,4 millions ont été fléchés sur le Briançonnais dont 6 pour la station de Serre Chevalier grâce à la mobilisation des élus régionaux des Hautes-Alpes, conscients de la nécessité de soutenir l'activité ski en région PACA. De même, la déclinaison au niveau départemental de ce contrat Station a permis de compléter de 1,2 millions d'euros le montant des subventions réservées pour Serre Chevalier.

Ces enveloppes seront versées aux porteurs des projets validés : communes, syndicats de communes, gestionnaire du domaine skiable, office de tourisme dès les projets engagés.

Un vrai coup de pouce pour Serre Chevalier qui devrait contribuer à accélérer les investissements sur le domaine skiable mais aussi nous permettre de travailler sur les déplacements, le stationnement et la signalétique directionnelle en station ! ■

Anne-Marie FORGEUX

Maire du Monétier les Bains - Conseillère régionale



• La Pico-Centrale • PLU

• Le Tour de France 2017

Page 2



• Parc National des Écrins

Page 3



• Les Grands bains

Pages 4-5



• Contrat station : la région PACA accompagne les stations de skis

• École : plébiscite pour le retour à la semaine de 4 jours

• Zoé • Ancien UCPA

Page 6



• Journée citoyenne • Fête du bois

• Vie locale : le « bouche à oreille » de Monétier

Page 7



• Réservation du four banal • Compteurs d'eau

• Orages et eau potable

Page 8

Bulletin
d'information
municipal



www.monetier.com

LA PICO-CENTRALE : Une réussite propre et durable !

A la suite de la mise en route de la pico début mai dernier, un premier bilan peut être établi, notamment au regard de la production effective d'électricité générée par cet équipement.

	Prévisionnel (1/9/2016)	Réalisé (1/7/2017)
Coût des travaux	899 200	802 000
Subventions	499 600	100 000 (Région-ADEME)
Recette annuelle moyenne	61 886	87 129 (avec production minimale moyenne de 100 kw/h – pourrait évoluer à 120 kw/h après réglages et selon étiage)
Remboursement annuel d'emprunt	37 258	44 216
Résultat annuel net	15 345	42 913

Malgré la raréfaction des subventions, mais grâce à une gestion optimisée des travaux et une négociation optimale des emprunts souscrits, ce projet de production d'énergie propre et durable est aujourd'hui réalisé, en respectant l'ensemble des engagements du Conseil municipal.

D'ores et déjà, il rapportera à la commune au cours des 15 premières années d'exploitation 35 000 € annuels nets après remboursement de l'emprunt pour travaux (à la hausse après optimisation technique et selon la durée de la période d'étiage).

A l'issue du remboursement de l'emprunt, c'est plus de 80 000 € que la commune retirera de l'exploitation de cet équipement (dont 15 à 20 000 € devront être consacrés à l'entretien et à la maintenance).

Une réussite environnementale et financière à inscrire au crédit de la commune, maître d'ouvrage ! ■



Le Tour de France 2017

Le passage du Tour de France dans les Hautes-Alpes est toujours une fête sans égale à laquelle tous les amateurs de vélo assistent avec passion. La version 2017 avait mis en scène 3 magnifiques étapes dans les Alpes du Sud ainsi que l'Étape du Tour (étape cycliste amateur rassemblant 15 000 coureurs et plus de 40 000 accompagnants). Elles ont attiré plusieurs centaines de milliers de personnes et ont été suivies par 9 millions de téléspectateurs pour l'étape de l'Izoard.

Une mobilisation sans égal de toutes les forces vives du territoire a permis de rendre possible cette semaine d'événements.

La commune du Monétier, comme ses voisines de la Vallée de la Guisane, a apporté son soutien logistique, humain et... financier à ce magnifique rendez-vous. Ainsi, ce sont 75 000 € qui ont été versés par Monétier et St-Chafrey et 100 000 € par La Salle les Alpes pour accueillir ce rendez-vous mythique !

Un retour sur investissement en terme de notoriété pour Serre Chevalier, mais aussi, plus directement sur l'économie de Monétier, dont la fréquentation a été très forte durant toute la semaine du Tour de France. ■

PLU : Les travaux avancent !

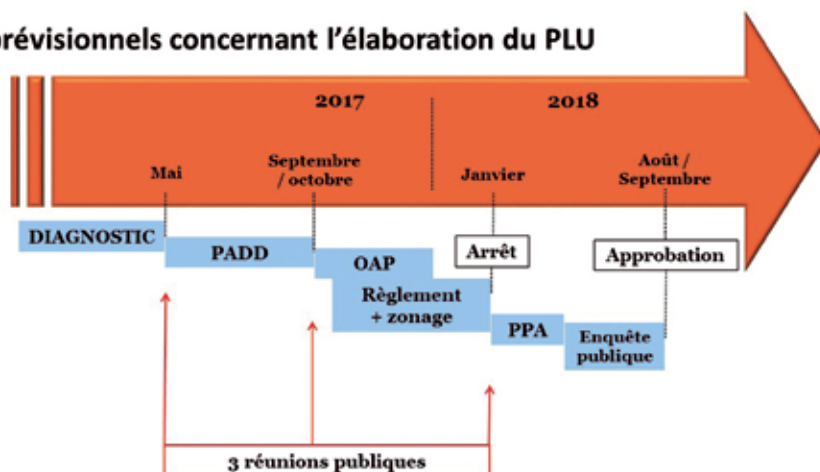
Après la réunion publique du 18 mai 2017, les réflexions se sont poursuivies afin d'élaborer le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Clef de voûte du dossier de Plan Local d'Urbanisme, il définit les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement de la commune. C'est un document simple et concis donnant une information claire aux citoyens et habitants sur le projet territorial. Il sera présenté lors d'une **toute prochaine réunion publique qui se tiendra septembre-octobre prochain.**

En parallèle, les travaux se poursuivent pour élaborer le dossier de candidature du Monétier les Bains pour la mise en œuvre d'un des tous premiers périmètres SPR (Site Patrimonial Remarquable).

Cette candidature sera présentée en Commission Nationale à l'automne prochain.

Délais prévisionnels concernant l'élaboration du PLU



Les travaux d'élaboration du programme SPR débuteront après validation de la candi-

dature. Les habitants y seront évidemment associés. ■

PARC NATIONAL DES ÉCRINS : acteur incontournable de la préservation du patrimoine naturel



Lac Arsine.

Créé en 1973, le Parc national des Écrins compte parmi les dix Parcs nationaux de France. Avec la loi de réforme des Parcs de 2006, un nouveau décret est signé en 2009. Les appellations changent et la zone centrale devient « le cœur », protégé et réglementé au titre des Parcs nationaux, et la zone périphérique devient « aire d'adhésion ». Cette nouvelle approche propose aux communes de s'engager, ou non, avec le Parc en signant la charte.

Les objectifs et orientations du Parc s'articulent autour des grandes missions : connaissances des patrimoines, préservation, communication et échange, aide au développement local. Des plans d'actions ciblent les priorités et sont discutés, écrits et signés avec les communes adhérentes pour des durées de trois ans.

Sur la commune du Monêtier-les-Bains, le travail engagé depuis des années se poursuit avec l'envie de plus en plus affirmée de « faire ensemble » et en partage. La commune fait partie du secteur Briançonnais qui a fusionné avec le secteur voisin de Vallouise en 2015. Le Parc national des Écrins, c'est aussi une équipe de proximité : sur le Briançonnais, l'équipe compte un chef de secteur, deux techniciens, trois gardes-moniteurs, une secrétaire et une hôtesse à l'année.

Au cours de la saison d'été, les effectifs doublent avec l'embauche de trois ouvriers pour l'entretien des sentiers, et de quatre hôtesse et un animateur nature pour l'accueil et l'animation des centres. Depuis trois ans, un jeune en service civique rejoint l'équipe pour six mois pour sensibiliser les randonneurs.

Réouverture du sentier des Grangettes

Sur la commune, plus de 23 km de sentiers et de nombreuses passerelles principalement en zone cœur sont entretenus par le Parc. Le plus souvent, l'entretien se fait à la pelle, à la pioche et au râteau. Depuis quelques années le sentier du col des Grangettes était fermé officiellement aux randonneurs pour cause de danger. Son ouverture n'est possible aujourd'hui que par la réalisation au préalable de travaux assez conséquents de sécurisation. A partir de fin juin, ces travaux seront réalisés et le sentier permettra à nouveau aux randonneurs de basculer sur le lac de l'Eychauda, ce sentier constituera une variante au Grand Tour des Écrins (GR 54).

Ouverture des centres

Les centres d'accueil du Lautaret et du Casset ouvrent leurs portes du 15 juin et du 1^{er} juillet. Ils s'ajoutent à la Maison du Parc située à Briançon. Durant tout l'été, le programme d'animation propose des activités, rencontres et découvertes interactives et vivantes. En plus des rendez-vous donnés par les gardes du Parc, des associations locales complètent richement le programme : Centre Briançonnais de Géologie Alpine, Centre de Soins de la Faune Sauvage, les Coll'Buissonnière, les Des Si Déments... Des projections de films naturalistes sont programmées tous les jeudis en juillet et août à 21h au cinéma le Lumière du Monêtier. Elles sont aussi l'occasion d'échanges avec des gardes moniteurs. Une nouvelle exposition sur les glaciers est présentée au Casset, et une exposition



Lâcher d'aigle au Monêtier.



Lac de la Douche.



Glacier du Casset.

« la faune dans son écriin » est visible au Lautaret. Enfin, après les succès des concours de dessins précédents, « Sommets des Écrins » est proposé et ouvert à tous pour cet été.

Pour en savoir plus :

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/ete-decouvertes-programme-animation-2017>

Lagopèdes : des perdrix si fragiles



De par son immense territoire avec de nombreux sommets au-delà de 2500 mètres d'altitude, le Monêtier héberge des territoires propices pour le lagopède alpin et c'est une chance de pouvoir encore les observer !

Les populations de cette petite perdrix des neiges sont en régression sur tous les massifs. Le cirque glaciaire d'Arsine, dénombré depuis 2011 tous les mois de mai, montre une population stable avec 1 à 1,5 coqs chanteurs pour 100 hectares.

Les causes de mortalité de ces animaux sont multiples : dérangement hivernal, collisions avec les câbles de remontées mécaniques, pastoralisme qui détruit parfois les nichées, prédation, réchauffement climatique qui modifie leur habitat et rend ces « perdrix blanches » très sensibles au parasitisme.

Pour en savoir plus :

<http://biodiversite.ecrins-parcnational.fr/> ■

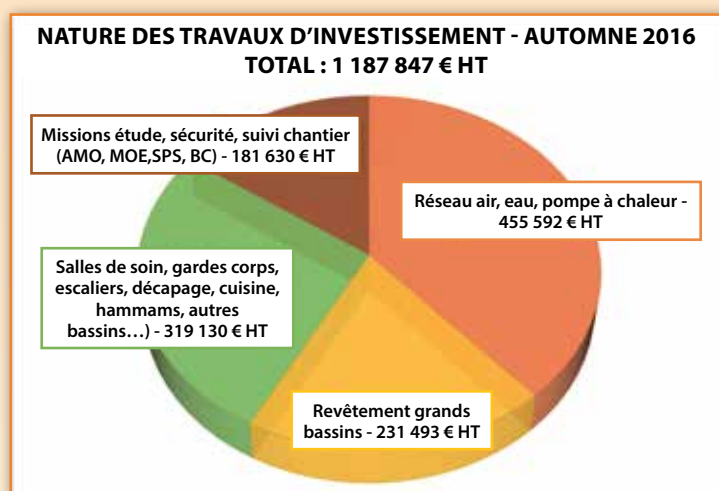
GRANDS BAINS :

Il y a un an déjà, la commune reprenait les Grands Bains en régie municipale à l'issue de la délégation de service public arrivée à échéance au 31 juillet.

Déterminée à engager une série de travaux sans précédent afin de remédier aux désordres constructifs initiaux, reprendre ou compléter les travaux de gros entretien n'ayant pas été réalisés jusqu'alors, la commune a assuré, avec l'équipe en place 3 semaines d'ouverture en août permettant au public de profiter de cet équipement apprécié. A partir du 22 août, les Grands Bains ont entamé une période de fermeture pour travaux de près de 4 mois, pour rouvrir le 18 décembre dernier.

DÉPENSES

Des travaux de reprise importants



Montant total des travaux réalisés durant la période de fermeture :	1 187 845 € HT
dont	
Réseaux air, eau, PAC :	455 592 € HT
Revêtement grands bassins :	231 493 € HT
Salles de soin, gardes corps, escaliers, décapage, cuisine, hammams, autres bassins...)	319 130 € HT
AMO, MOE, SPS, BC :	181 630 € HT

Une avance sur contentieux

Une partie importante de ces travaux fait l'objet d'une demande d'indemnisation déposée par la commune dès 2010 dans le cadre du contentieux sur les désordres de construction du bâtiment et des installations. Si cette indemnisation est quasi certaine, elle n'interviendra cependant qu'à l'issue de l'instruction, dans 2 à 3 ans (moyenne). Son montant escompté est de 400 à 500 000 €. En attendant, ces travaux de reprise sont réalisés aux frais avancés de la commune (ce qui aurait aussi été le cas dans une délégation de service public).

Après indemnisation, les avances réalisées par le budget général de la commune pourront lui être remboursées par la régie et permettre ainsi le financement de nouveaux projets d'intérêt général sur la commune.

Une stratégie d'entretien-renouvellement

Depuis la réouverture de décembre, une vaste campagne de renouvellement des installations a été menée, souvent à l'occasion de panne ou de dysfonctionnement mais avec l'objectif de sécuriser et d'améliorer les conditions de fonctionnement de l'équipement.

L'équipe technique des bains, renforcée par celle de la commune ont œuvré toute l'année à la mise en œuvre de ces mesures

Ainsi, ce sont près de 200 000 € HT de fournitures, matériels et travaux réalisés en 2017.

Un dimensionnement du service à adapter

L'expérience d'une première année de gestion, avec notamment les périodes de haute saison hivernale et estivale, permet aujourd'hui d'analyser le rapport entre les moyens mis à disposition et le chiffre d'affaires généré.

Ne disposant pas d'informations précises sur l'organisation des années antérieures, le dimensionnement des équipes pour renforcer les services au cours des mois de forte fréquentation, a été évalué de manière large au cours du premier semestre 2017.

Il doit maintenant être ajusté à la réalité des besoins et s'adapter aux semaines de très faible fréquentation. Pour cela, la polyvalence des salariés permanents ainsi que l'ajustement de la durée des contrats à durée déterminée constituent des outils de flexibilité et d'optimisation mis en œuvre progressivement depuis la fin de l'hiver.

De même, les besoins en fournitures et services (quantité, nature, fréquence) sont aujourd'hui connus et vont permettre la mise en concurrence des différents fournisseurs avec l'objectif de maintenir et d'améliorer la qualité tout en maîtrisant mieux les coûts.

RECETTES

Fréquentation et chiffre d'affaires

Projetées sur la base de la dernière année de gestion de l'établissement par Valvital, les prévisions de recettes (ventes) sont à ce jour atteintes (+120 000 €, soit 3,4 % environ). Il faudra néanmoins attendre la fin de l'année 2017 pour confirmer cette évolution favorable.

Une première année de gestion communale marquée par les grands travaux

Cette progression concerne principalement le chiffre d'affaire des entrées dans l'établissement qui profitent à la fois d'une légère embellie (souhait des visiteurs de diversifier leurs activités au cours de leur séjour) et de l'augmentation sensible des tarifs (liée aux travaux réalisés).

Un suivi par service

Le SPA-Esthétique cherche encore à affirmer son identité auprès d'une clientèle principalement de passage, aux envies éphémères, difficile à capter de manière constante. Un travail de positionnement et d'organisation est à mener avant l'hiver à la lumière de l'expérience de cette première année.

A noter, l'attractivité exceptionnelle du restaurant, de sa terrasse et d'une cuisine de qualité toute l'année : ses ouvertures devront cependant être adaptées aux périodes de faible fréquentation (moyenne et basse saisons) afin de confirmer sa rentabilité.

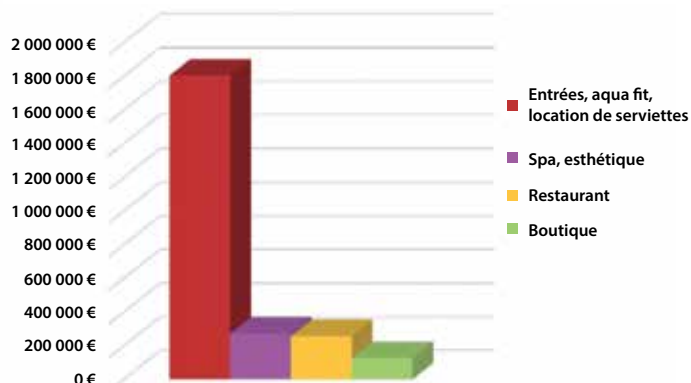
La boutique constitue quant à elle, un service complémentaire à l'activité bains indispensable, nombre de clients se présentent sans maillot ni serviette. et Ils trouvent ainsi une réponse à leur demande tout en respectant une contrainte essentielle à l'hygiène des bassins. La boutique propose également une gamme de produits de soins bio qui répond à la tendance actuelle.

La stratégie de commercialisation et de communication est construite aujourd'hui autour de l'identité forte et originale de bains d'eau chaude naturelle à la montagne. La promotion de l'établissement dans les périodes de basse saison (ici mi-septembre à mi-décembre), sera également un axe de développement afin de conforter les résultats obtenus au cours des 8 premiers mois.

C'est grâce à une équipe de collaborateurs motivés et impliqués que les Grands Bains fonctionnent aujourd'hui et depuis août 2016, soutenus et accompagnés par les services municipaux lors des coups durs. Malgré une période de fermeture pour travaux parfois difficile, des pics de fréquentation certes prévisibles mais toujours soudains, des dysfonctionnements techniques parfois très handicapants, la motivation d'ouvrir l'équipement et d'offrir une parenthèse de bien-être à chaque client est restée permanente.

Merci à tous ! ■

RECETTES PAR ACTIVITÉS - JANVIER-FÉVRIER 2017



GRANDS BAINS : La fermeture pour vidange de mai mise à profit !

Après la fermeture pour travaux de l'automne 2016 menée tambour battant afin d'assurer l'ouverture au public pour les vacances de Noël, il restait un certain nombre d'interventions à mener tant dans la partie technique (sous-sol) que dans les espaces bassins.

- Poursuite de la remise à niveau des équipements liés au traitement de l'eau, de l'air, et à l'optimisation de la pompe à chaleur (100 K€ HT)
- Finition du réseau de mains courantes indispensables à la circulation dans et entre les grands bassins (4,35 K€ HT)
- Maintenance approfondie des dispositifs de sécurité incendie (trappes, évacuations...) et de conformité électrique (25 K€)
- Remplacement et déplacement d'un filtre à déferriser (60 K€ HT)
- Réfection de la façade de la Trilogie Romaine : celle-ci interviendra dès que possible, une analyse des causes de l'altération rapide des peintures rénovées en novembre 2016 étant actuellement en cours.

De nombreux autres menus travaux, parfois peu perceptibles par la clientèle mais indispensables au bon fonctionnement de l'équipement, ont été réalisés durant cette période : changement du moteur de la couverture du bassin extérieur, modifications des lits hydromassants permettant de fonctionner par l'unique jeu de la gravitation afin d'éviter l'usage de buses, plus complexes à entretenir.

Ce sont plus de 190 000 € qui ont été investis pour la bonne marche des Grands Bains (qui s'ajoutent aux travaux réalisés en 2016). ■



Isabelle FABRE : l'expérience au service des Grands Bains

Nommée au poste de Directrice des Grands Bains du Monétier à compter du 1^{er} Juillet dernier Isabelle FABRE affiche un parcours professionnel riche et une expérience sérieuse en matière de Direction d'établissement aquatique et aqualudique. Ainsi ses derniers emplois l'ont conduite à diriger les Antilles de Jonzac à 50 minutes de Bordeaux ou en montagne au centre aquatique Aquavallée proche des stations de ski d'Auron et Isola 2000.

Dotée de la volonté et du courage d'une gagnante, acquis tout au long de sa carrière de sportive de haut niveau, Isabelle FABRE va permettre aux Grands Bains d'amorcer une phase de croissance durable. Elle pourra s'appuyer sur les efforts de remise à niveau techniques conduits depuis 1 an déjà, une équipe motivée et attachée au rayonnement de l'équipement et la fierté de tous les habitants.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite pour ce nouveau défi. ■

Contrat station : la région Provence-Alpes Côte d'Azur accompagne les stations de ski



Les Alpes du sud sont le 2^{ème} massif de France et représentent 15% des parts de marché des sports d'hiver. En 2013/2014, les 68 stations de ski ont généré 756 millions d'euros de recettes et 15 000 emplois.

Moteurs du tourisme et plus largement de l'économie des hautes vallées, les stations doivent aujourd'hui faire face à un certain nombre de mutations et de difficultés.

Afin de créer la nouvelle génération des stations de sports d'hiver, les élus de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, ont souhaité lancer un contrat «Stations de demain» en partenariat avec les départements. Sur la période 2016-2020, ce sont près de 100 millions d'euros qui seront mobilisés pour soutenir cette transition.

Ce contrat permet à la Région d'intervenir sur 5 axes prioritaires :

- Le développement des équipements structurants liés à la pratique du ski alpin et nordique (remplacement ou

renouvellement de remontées mécaniques, équipements en neige de culture)

- L'aménagement des cœurs de stations
- Les projets structurants qui misent sur le numérique
- Le développement du tourisme hivernal «après-ski» (luges 4 saisons, patinoires écologiques...)
- La rénovation du parc de logements touristiques

La Région a lancé en mai 2016 un Appel à Manifestation d'Intérêt qui a permis de sélectionner les stations et leurs projets pour 2016-2020 avec l'objectif d'améliorer leur compétitivité touristique.

La candidature de la station de Serre Chevalier a été retenue ainsi que celle de Montgenèvre, la Grave et plus largement le Briançonnais pour le volet numérique. Elle permettra de mobiliser **6 millions d'euros sur Serre Chevalier** :

PROJETS SOUTENUS PAR LA REGION - Station de Serre Chevalier

Actions déposées	Porteur de projet	Nature	Coût opération (€)	Subvention prévue (€)
Mobilité dans la station	Communes de Serre Chevalier	Etude	100 000	80 000
Accès numérique	Office de Tourisme	Réalisation	645 000	210 000
Hébergement	Communes	Rénovation	Par an 300 000	1 200 000
Remontées mécaniques, neige et pistes				4 510 000
dont SIGED	Syndicat - SCV	Investissement domaine		2 525 600
dont St-CHAFFREY	Commune - SCV	Investissement domaine		1 398 100
dont SIVU	Syndicat - SCV	Investissement domaine		586 300
				6 000 000

École : Plébiscite pour le retour à la semaine de 4 jours

A la demande du Ministère de l'Education Nationale, toutes les communes de France ont été appelées à statuer avant le 22 juin dernier sur le retour à la semaine des 4 jours ou le maintien de la semaine de 4 jours et demi avec organisation d'activités périscolaires (NAP ou TAP).

Après consultation du Conseil d'école et de l'ensemble des parents d'élèves (100 % de réponse au questionnaire), le choix s'est très majoritairement porté sur le retour à la semaine de 4 jours comme les 80% des communes des Hautes-Alpes. Principal argument des familles et des enseignants : la fatigue importante des enfants qui ne disposaient pas de pause durant 5 jours consécutifs. La commune a donc acté et soutenu cette position en délibérant de manière conforme.

Aujourd'hui le club des Aiglons, sollicité par la Maire, a proposé de réfléchir à la mise en place d'activités pour la journée du mercredi. Un accompagnement financier de l'association pourra être étudié par le Conseil Municipal dès lors qu'un projet lui aura été soumis. En effet, le conseil municipal est particulièrement attentif à ce que ce retour à 4 jours et demi ne soit pas synonyme d'ennui. ■

Zoé, coordinatrice des rythmes scolaires, en reconversion

Zoé Menard assurait l'organisation des activités périscolaires les mardis et vendredis au Monétier les Bains (mais aussi à Val des Prés et Névache les lundis et jeudis).

Elle a intégré le secrétariat du service urbanisme du Monétier le 16 août dernier.

Dynamique, motivée, discrète et volontaire, Zoé est un atout pour soutenir au quotidien Sophie PHILIP dans la gestion et le suivi des dossiers fonciers et urbanistiques de la commune. ■

Journée citoyenne

Pour la deuxième année, Monétier a organisé le 20 mai dernier sa « journée citoyenne ». Cette journée, parrainée par l'association des maires de France, rassemble tous les bénévoles volontaires pour effectuer des travaux d'embellissement de leur village. Sous un beau soleil, une vingtaine d'habitants ont réalisé 5 « chantiers » : remise en peinture de la porte du cimetière du

bourg, nettoyage de deux panneaux d'affichage, peinture du transformateur « tagué » en face de la rotonde, remplissage en terre du rond-point à l'entrée du Casset et nettoyage du socle de la statue de la vierge place de l'église. Un bon moment de partage et de convivialité pour améliorer notre cadre de vie.

Une nouvelle journée est prévue le 14 octobre prochain. ■

Fête du bois : complicité, découverte et partage

Pour sa 5^{ème} édition, la Fête du Bois a su rassembler les professionnels de la filière bois, de la production à la transformation sous toutes ses formes, les habitants du village ainsi que de nombreux visiteurs venus de la vallée ou encore de touristes de passage, le tout dans une ambiance festive et conviviale.

Au programme, démonstration de taille, coupe, abattage, débardage à cheval, exposition de mobilier en bois, bijoux, jeux divers.

En point d'orgue, le montage d'un sapin tout en bois préparé ensemble par les menuisiers-charpentiers du village : une splendide réussite qui ornera la place de l'église ? Le parking du front de neige ? dès cet automne.

Les dynamiques associations Trait d'Union et des Chasseurs « Le Chamois » ont respectivement composé les repas du samedi et du dimanche midi, ainsi que les buvettes et les crêpes permettant aux visiteurs de prolonger l'agréable moment de la visite.

Bravo et merci à tous les professionnels de la filière, aux exposants et aux bénévoles qui ont permis la réussite de ce rendez-vous dont la notoriété s'étend chaque année un peu plus ! ■



Vie locale : Le « bouche à oreille » du Monétier

Vous avez	un petit service à demander... ou à proposer...
Vous cherchez	un covoiturage... ou vous en proposez un...
Vous recherchez	tel ou tel objet d'occasion... ou vous cherchez à le vendre...
Vous voulez	diffuser des informations, culturelles, sportives, pratiques... etc.

Faites jouer le bouche à oreille... via internet !

Quelques habitants du village ont créé un « groupe » mail intitulé :

05220boucheaoreille@googlegroups.com

C'est une liste conviviale de diffusion d'infos pratiques et de services sur la commune du Monétier.

Elle n'est ni commerciale, ni politique.

N'hésitez pas à le rejoindre : plus d'inscrits, c'est plus d'offre, plus d'informations et plus de services rendus.

Pour vous inscrire :

- Envoyez votre Nom, prénom et adresse mail à createurbao@gmail.com (qui ne sert qu'à l'inscription)

- Pour publier une demande, une offre ou une information :

- La poster sur :

05220boucheaoreille@googlegroups.com

Tous ceux qui sont inscrits recevront votre message et pourront vous répondre.

Tout ceci est gratuit. Vous pourrez vous désinscrire à tout moment. ■

Réservation du four banal

Pour la saison d'hiver 2017-2018, la mairie recense les candidatures des associations intéressées pour réaliser du pain au four.

Merci d'adresser ou de déposer vos demandes, comportant les coordonnées de l'association, celles de son représentant légal ainsi que les souhaits d'utilisation du four, directement à l'accueil de la Mairie ou par mail à accueil@monetier.com.

Pour la saison d'été 2018, la mairie recense les candidatures des personnes et/ou associations intéressées pour exposer au four banal durant la période d'affluence touristique.

Merci d'adresser ou de déposer vos demandes, comportant vos coordonnées ainsi que les souhaits d'occupation du four, directement à l'accueil de la Mairie ou par mail à accueil@monetier.com.

La Mairie informera les candidats retenus de la période et des conditions de mise à disposition. ■



Orages et eau potable

Notre commune a la chance de disposer d'une ressource naturelle en eau potable, directement prélevée dans le milieu naturel, sans nécessité de la traiter compte-tenu de son excellente qualité.

Pas de décantation, pas de traitement ou d'ajout de chlore, de l'eau naturelle simplement, avec l'ensemble de ses propriétés originelles.

Seule ombre au tableau, en cas d'orage et/ou de chutes de pluie importantes ; le point de captage est susceptible de se charger en limons et de donner un aspect trouble voir turbide à l'eau sortant de vos robinets.

Pas d'inquiétude, la situation revient dans la majorité des cas très rapidement à la normale. Par mesure de précaution, la consommation d'eau en bouteille peut être recommandée. Conformément au règlement de l'eau potable, une distribution d'eau en bouteilles est organisée en Mairie (ou dans un autre lieu accessible du village) dans les 24 h si la turbidité se prolonge.

Renseignements en mairie. ■

Compteurs d'eau : Rendez-vous à prendre avant fin septembre !

La commune ne bénéficie plus de la dérogation préfectorale permettant de facturer l'eau potable au forfait, l'ensemble des logements principaux, secondaires, loués ou non, commerces et entreprises doivent être équipés d'un compteur avant la fin du mois de novembre 2017.

Aussi, il est demandé à chacun de solliciter un rendez-vous auprès de la SPL ESHD (04.92.20.57.57.) afin d'organiser la pose de votre compteur dans les meilleurs délais, à un moment qui vous convienne.

Ces dispositions ne concernent pas les résidences dotées d'un syndic de copropriétaires pour lesquelles l'installation des compteurs interviendra selon un programme de réalisation à définir après adoption du mode de comptage par en assemblée générale. ■



Ancien UCPA : des lits chauds au Monétier !

La commune du Monétier a vendu par acte notarié en date du 10 juin 2017 l'ancien bâtiment de l'UCPA situé Route départementale, en cœur de village, à la société SCCV l'Etoile. Ce projet, particulièrement long à aboutir, a fait l'objet d'une très forte attention de l'équipe municipale, et d'une motivation sans faille des deux parties.

Ainsi, c'est bien un Hôtel 4* de 21 chambres avec restaurant gastronomique qui y sera implanté conformément à la volonté communale, soucieuse de créer de véritables lits chauds dans un établissement ouvert 8 mois sur 12 au moins. Afin d'informer les habitants et socio-professionnels voisins de l'ancien UCPA des conditions de déroulement des opérations de démolition puis de déroulement du chantier, une réunion s'est tenue en Mairie le 25 juillet en présence du Président de la SCCV et de son maître d'œuvre.

Travaux de démolition : du 21 août à la mi-septembre, (avec circulation alternée sur la départementale si nécessaire),

Reprise des travaux au printemps 2018, pour une livraison hiver 2018. Le projet sera présenté par la société dans le courant de l'automne. ■

Renseignements utiles...

Astreinte des services techniques (Urgence uniquement)	06 42 44 95 34
SEERC - Service de l'assainissement	09 77 40 94 31
Police - Gendarmerie	17
Police Municipale	04 92 46 55 74
Services Techniques	04 92 24 56 23
Pompiers	18
N° Urgence Européen	112
Gendarmerie St Chaffrey	04 92 24 00 56
Infos Routes	04 65 03 00 05
Conseil Général	04 92 40 38 00
Sous-Préfecture Briançon	04 92 25 47 47
CCB - Ordures Ménagères	04 92 21 35 97
Micro Crèche « les Eterlous»	04 92 55 42 46
Centre de Santé	04 92 24 42 54

Mairie du Monétier les Bains
Place Novalèse
05220 Le Monétier les Bains
Tél. : 04 92 24 40 04
Fax : 04 92 24 52 18
monetier@monetier.com

Directeur de la Publication :
Anne-Marie Forgeoux

Rédaction :
Mairie du Monétier les Bains

Crédits photos : Mairie

Réalisation & Impression :
Imprimerie Labouré - Embrun

Périodicité : Trimestriel

Tirage : 1 100 exemplaires